



COMMUNIQUÉ

Succès de la mobilisation des salariés de TATI

Le 4 mai 2017, le magasin de Tati Barbès est resté fermé toute la journée en raison du taux très important de salariés en grève. La direction a donc préféré baisser les rideaux de tous ses établissements sur le boulevard Rochechouart.

De nombreux salariés des magasins Tati Stains, Clichy, Fleury-Mérogis, Buchelay, Millénaire, Epinay, Argenteuil, Diderot et Italie II ont également cessé le travail et ont participé au rassemblement.

En fin de journée, l'assemblée générale des grévistes a voté l'unanimité la suspension de la grève et une reconduite du mouvement dans les jours à venir.

En effet, le tribunal de commerce de Bobigny a décidé le placement en redressement judiciaire du groupe Agora, maison mère de Tati. Mais la décision acte une période d'observation de 6 mois que le tribunal peut interrompre à tout moment, alors que la direction voulait réduire la procédure pour la conclure à la mi-juin.

L'intersyndicale CGT, SECI-UNSA et CFE-CGC veut mettre à profit cette période pour s'assurer du maintien de tous les emplois. Elle continue de réclamer l'ouverture d'une négociation immédiate avec le groupe ERAM et, si des licenciements sont inévitables, un plan social à la hauteur de la capacité financière de l'actionnaire et pris en charge par le Groupe Eram.

Il est inacceptable que les salariés de Tati ne soient toujours pas assurés des délais dans lesquels leur sera versé leur salaire du mois d'avril !

Les délégués de Tati et l'US CGT Commerce de Paris remercient les militants syndicaux des différentes professions, les élus du quartier, les représentants des partis politiques et associatifs qui sont venus soutenir les grévistes.

La lutte continue pour la sauvegarde des emplois chez Tati !

Paris, le 5 mai 2017